



DE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 43 fr. 50. — Six mois, 76 fr. — Un an, 150 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 45 francs. — France et l'étranger, les frais de poste en sus. — Les droits des abonnements sont payables d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POURTRAIS, 42
Directeur: ALFRED REBOUX
AGENCE SPECIALE A PARIS: Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Neuve, 17, à Roubaix. — Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITE ET C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 29 JUIN 1888

MONOPOLE DES TRANSPORTS

Un ancien directeur général des chemins fer, aujourd'hui président au conseil d'Etat, a section des travaux publics, est bien par conséquent pour savoir ce dont il vient de publier un livre dans lequel il traite du développement de l'idée si connue de la concurrence des chemins de fer. Ce travail rectifie une série de préjugés d'erreurs ayant cours dans l'opinion. La concurrence s'exerce, à l'égard des transports par chemins de fer, de trois manières distinctes.

En premier lieu, figure la concurrence que les Compagnies se font ou peuvent se faire entre elles. On a imaginé généralement que quand une Compagnie a obtenu la concession d'une ligne ou d'un réseau, elle est investie d'un monopole semblable à celui que l'on confère à un entrepreneur d'éclairage, c'est-à-dire que le gouvernement n'a plus le droit de faire à d'autres personnes la concession d'une ligne ou d'un réseau parallèle qui concourrait. L'erreur est absolue.

En second lieu, la concurrence qui se fait entre les Compagnies sur les chemins de fer. On a vu, dans le cas où l'insuffisance de l'exploitation deviendrait manifeste ou bien dans le cas où la Compagnie gouvernerait ses tarifs avec une sévérité excessive pour le commerce.

En troisième lieu, la concurrence qui se fait entre les Compagnies pour la possession d'un monopole exclusif leur livrant l'industrie des transports régionaux. Elle a pour effet de mettre entre les mains du gouvernement un moyen puissant d'action sur les Compagnies, dans le cas où l'insuffisance de l'exploitation deviendrait manifeste ou bien dans le cas où la Compagnie gouvernerait ses tarifs avec une sévérité excessive pour le commerce.

On croirait à l'origine, que les chemins de fer allaient absorber les canaux, et que, par conséquent, on ne pourrait plus parler de concurrence entre les canaux et les chemins de fer. Mais, on a vu, au contraire, que la concurrence se faisait entre les canaux et les chemins de fer, et que les chemins de fer ne pouvaient pas absorber les canaux.

Enfin, la concurrence que se font les chemins de fer entre eux. On a vu, dans le cas où l'insuffisance de l'exploitation deviendrait manifeste ou bien dans le cas où la Compagnie gouvernerait ses tarifs avec une sévérité excessive pour le commerce.

mins de fer ont été maintenus ou augmentés. Il y a là une concurrence très sérieuse dont il ne faut pas négliger les effets quand on parle du monopole des voies ferrées. Les Compagnies savent qu'en soulevant les tarifs, il est bon aussi que le public les connaisse.

Enfin le cabotage constitue un nouveau et très important courant de dérivation des transports terrestres. En 1880, le cabotage a transporté 729.310 tonnes de marchandises sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée. En 1881, le nombre des tonnes s'est élevé à 743.985. Le prix du fret était extrêmement réduit, les Compagnies de chemins de fer ne pouvaient lutter contre ce moyen de transport.

Le cabotage a même cet effet particulier, qu'il exerce une sorte d'action régulatrice sur les transports éloignés de la côte, parce que l'administration tend, depuis quelques années, à favoriser l'établissement des tarifs presque uniformes pour tous les itinéraires suivis par une marchandise et que de cette façon le cabotage réagit sur les autres transports similaires du réseau. D'un autre côté, les Compagnies se sont empressées de réaliser, le long du littoral, des modifications de tarifs et elles éprouvent de ce chef une gêne dont les effets se repercutent souvent sur toutes les branches du réseau.

L'ÉCHEC DU MINISTRE DE LA JUSTICE AU SÉNAT

Paris, 29 juin. Déjà le ministre Floquet en est à la scène à la barre, hier, à la Chambre, il a subi aujourd'hui au Sénat un échec dont l'importance n'échappera à personne et au Luxembourg comme au Palais-Bourbon, le bruit a couru, ce soir, que M. Ferroullat, ministre de la justice, s'était résolu à donner sa démission. Peut-être cette démission sera-t-elle demain, après avoir subi un échec au Sénat, l'objet de la Chambre le résultat de l'interpellation Mackaua est connu et ce sont les radicaux un déclinisme d'injure et de colères contre le Sénat.

Le projet de loi qui a été adopté par le Sénat, et que le cabinet a inscrit dans son programme, est la révision de la constitution. Pour en revenir aux radicaux de la Chambre, leur première idée a été de déposer, demain matin, une demande d'interpellation sommaire qui se terminerait par un ordre du jour de confiance remplaçant celui des députés adopté au Luxembourg par acclamation.

« Mais vous allez amener la chute du ministère, ont dit les radicaux, comment voulez-vous que nous donnions raison à un cabinet qui maintient dans ses fonctions un ministre condamné à un vote de défiance qui met en danger son mandat et capable d'avoir fait tomber la loi ? »

LE BANQUET DES MAIRES

Paris, 29 juin. — La Liberté apprécie ainsi le projet de banquet des maires de canton : « Le président du Conseil a enfin fait connaître la grande pensée du règne ou du ministère.

On ne reprochera plus aux hommes d'E'tat du radicalisme de n'avoir que des phrases au service du pays.

« On ne reprochera plus aux hommes d'E'tat du radicalisme de n'avoir que des phrases au service du pays. » Ce n'est ni plus ni moins que les paroles de M. Floquet à l'Assemblée nationale le 24 mai 1873.

« On ne reprochera plus aux hommes d'E'tat du radicalisme de n'avoir que des phrases au service du pays. » C'est aujourd'hui que la Chambre va procéder dans ses bureaux, à la nomination de la commission du budget.

REVUE DE LA PRESSE

C'est aujourd'hui que la Chambre va procéder dans ses bureaux, à la nomination de la commission du budget. Autrefois, dit la Lanterne, cette opération était un véritable triomphe.

« Aut autrefois, dit la Lanterne, cette opération était un véritable triomphe. Les plus grosses questions financières et surtout même les plus grosses questions politiques étaient en jeu dans la composition de cette commission. »

« Autrefois, dit la Lanterne, cette opération était un véritable triomphe. Les plus grosses questions financières et surtout même les plus grosses questions politiques étaient en jeu dans la composition de cette commission. »

« Autrefois, dit la Lanterne, cette opération était un véritable triomphe. Les plus grosses questions financières et surtout même les plus grosses questions politiques étaient en jeu dans la composition de cette commission. »

On fut ministre que plusieurs mois après la mort de Napoléon III (le 24 mai 1873).

« On fut ministre que plusieurs mois après la mort de Napoléon III (le 24 mai 1873). » Ce n'est ni plus ni moins que les paroles de M. Floquet à l'Assemblée nationale le 24 mai 1873.

« On fut ministre que plusieurs mois après la mort de Napoléon III (le 24 mai 1873). » C'est aujourd'hui que la Chambre va procéder dans ses bureaux, à la nomination de la commission du budget.

NOUVELLES DU JOUR

La démission de M. Ferroullat. Paris, 29 juin. — Le Soir dit que le bruit a couru, au Luxembourg, que M. Ferroullat donnerait sa démission.

« La démission de M. Ferroullat. Paris, 29 juin. — Le Soir dit que le bruit a couru, au Luxembourg, que M. Ferroullat donnerait sa démission. »

« La démission de M. Ferroullat. Paris, 29 juin. — Le Soir dit que le bruit a couru, au Luxembourg, que M. Ferroullat donnerait sa démission. »

« La démission de M. Ferroullat. Paris, 29 juin. — Le Soir dit que le bruit a couru, au Luxembourg, que M. Ferroullat donnerait sa démission. »

M. Doffs défend le système des dépenses qui permet d'appeler sans grever le budget le contingent entier des dépenses.

« M. Doffs défend le système des dépenses qui permet d'appeler sans grever le budget le contingent entier des dépenses. » Ce n'est ni plus ni moins que les paroles de M. Floquet à l'Assemblée nationale le 24 mai 1873.

« M. Doffs défend le système des dépenses qui permet d'appeler sans grever le budget le contingent entier des dépenses. » C'est aujourd'hui que la Chambre va procéder dans ses bureaux, à la nomination de la commission du budget.

LE SENAT

Séance du vendredi 29 juin. Présidence de M. Le Royer, président.

« Séance du vendredi 29 juin. Présidence de M. Le Royer, président. »

« Séance du vendredi 29 juin. Présidence de M. Le Royer, président. »

« Séance du vendredi 29 juin. Présidence de M. Le Royer, président. »

cos nombreux fonctionnaires afin de les amener à employer leur influence en faveur des élections de 1888.

« cos nombreux fonctionnaires afin de les amener à employer leur influence en faveur des élections de 1888. » Ce n'est ni plus ni moins que les paroles de M. Floquet à l'Assemblée nationale le 24 mai 1873.

« cos nombreux fonctionnaires afin de les amener à employer leur influence en faveur des élections de 1888. » C'est aujourd'hui que la Chambre va procéder dans ses bureaux, à la nomination de la commission du budget.

LA PRESTATION

Paris, 29 juin. — M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, s'est rendu, aujourd'hui, à la commission relative aux routes et chemins pour connaître les vues du gouvernement sur la question des prestations.

« Paris, 29 juin. — M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, s'est rendu, aujourd'hui, à la commission relative aux routes et chemins pour connaître les vues du gouvernement sur la question des prestations. »

« Paris, 29 juin. — M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, s'est rendu, aujourd'hui, à la commission relative aux routes et chemins pour connaître les vues du gouvernement sur la question des prestations. »

« Paris, 29 juin. — M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, s'est rendu, aujourd'hui, à la commission relative aux routes et chemins pour connaître les vues du gouvernement sur la question des prestations. »

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Cours précéd., VALEURS, Cours d'ouv., Cours de 2 h., Cours de clôture. Includes sections for Fonds d'Etat, Sociétés de Crédit, Chem. de f. Franc., and Sociétés diverses.

BOURSE DE LILLE

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Cours de jour. Includes sections for Obligations de la Seine and Obligations de la ville.

BANQUAGES

Table with columns: Actions, Cours complètes. Lists various banks and their share prices.

LE POUCE ALLEMAND

Un pouce allemand renversé sur la frontière. Les auteurs sont connus. Nancy, 30 juin. — Le pouce allemand situé sur le chemin de grande communication n° 73, d'Andan-à-Roman à Fontoy (Aisne-Lorraine), a été arraché et ramené à son pays.

LA DÉMISSION

Le bruit de la démission du ministre de la Justice dément. Paris, 30 juin. — Le bruit que le ministre de la Justice ait l'intention de démissionner est démenti.

LE BANQUET

Le banquet des maires. Paris, 30 juin, 12 h. 25. — L'invitation aux maires des chefs-lieux de cantons pour le banquet du 14 juillet a pour but d'agir sur les affaires commerciales et industrielles.

BOURSE DE LILLE

Small table with market data for Lille.

BOURSE DE LILLE

Small table with market data for Lille.

BOURSE DE LILLE

Small table with market data for Lille.

BOURSE DE LILLE

Small table with market data for Lille.

BOURSE DE LILLE

Small table with market data for Lille.

BOURSE DE LILLE

Small table with market data for Lille.